



Rugby Club Massy Essonne

**RÊVER
FORT**

APPEL D'OFFRES

PRESTATIONS TRAITEUR VIP & SÉMINAIRES Rugby Club Massy Essonne Saison 2025–2026

1. Contexte et Objectif

Le Rugby Club Massy Essonne (RCME), club professionnel évoluant dans le championnat National, souhaite sélectionner un partenaire traiteur pour la gestion et la réalisation des prestations de restauration et de réception destinées aux espaces VIP et séminaires d'entreprise organisés au sein du club tout au long de la saison 2025–2026.

2. Périmètre des prestations

Prestations VIP les jours de match (150 à 300 convives par match) : Apéritifs, Diners, Cocktails.

Séminaires (60 à 80 par an) de 20 à 150 personnes, avec pauses café, déjeuners et buffets.

3. Exigences qualitatives

Produits frais et locaux, qualité gastronomique constante, personnel formé, présentation soignée, respect des normes HACCP, réactivité et flexibilité.

4. Durée du partenariat

Une saison (2025–2026), renouvelable, annuellement par accord écrit du RCME, pour une durée maximale de trois ans.

5. Modalités de réponse

Les candidats doivent fournir : présentation de l'entreprise, menus et tarifs indicatifs, logistique, engagements RSE, assurances.

6. Critères de sélection

- Qualité et créativité de l'offre culinaire – 30 %
- Expérience et références – 25 %
- Compétitivité des tarifs – 20 %
- Logistique et équipe – 15 %
- Engagements RSE – 10 %

7. Calendrier prévisionnel

Publication : 3 Novembre 2025

Réception des candidatures : 24 Novembre 2025

Auditions : semaine du 1er décembre 2025

Désignation : 10 décembre 2025

Démarrage : 1er janvier 2026

8. Modalités d'envoi

Les dossiers doivent être envoyés avant le 24 novembre 2025 à 18h00 à smith@smithcorporate.fr

9. Contacts

Tél : +33 (0)6. 07. 03. 57. 86

Mail : smith@smithcorporate.fr / brice.dikebele@rcmessonne.com

RCME SASP - Siret : 450 488 465 000 29

Société Anonyme Sportive Professionnelle au capital de 193 115,64 € - RCS EVRY B 450 488 465

RCME - 5 rue des Olympiades - BP 17 - 91301 MASSY Cedex - Tél. : 01 60 11 50 73